

**La Communauté de Communes recrute,
Remplacement d'un congé maternité du 27 mars au 31 juillet 2022
Animateur cantine élémentaire, centre de loisirs du mercredi et vacances,
entretien des locaux**

Missions d'animation :

- encadrer des groupes d'enfants de 6 à 11 ans
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité en ce qui concerne les personnes, le matériel et les locaux utilisés.
- Participer à l'élaboration des programmes d'animations en équipe, organiser et animer des activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées à l'âge et aux besoins des enfants, tout en tenant compte de leur rythme.

Jours et horaires de travail :

En période scolaire (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Mise en place salle de restauration et transport des repas : de 10h30 à 11h35

Cantine élémentaire Encadrement du temps périscolaire du midi : de 11h35 à 13h35

Entretien de la salle de restauration : de 14h à 16h15

Animation accueils de loisirs les mercredis de 8h à 18h +2 heures de réunions de préparation toutes les deux semaines

Hors période scolaire

Animation accueils de loisirs pendant les petites vacances et éventuellement pendant les grandes vacances :

1 semaine de 40h pendant les vacances de printemps.

de 8h à 18h (amplitude journalière variable en fonction des coupures et de l'organisation des journées).

Réunions possibles en fin de journée, samedi en fonction des périodes.

Temps de travail annualisé de 29h/semaine en fonction des horaires de travail retenus et de la date de prise de poste.

Qualités requises

- Expérience de l'animation auprès des enfants, savoir gérer les conflits
- Connaissance du développement de l'enfant (affectif, physique et moteur)
- Capacités d'écoute, d'adaptation, s'adapter à des consignes en fonction des interlocuteurs (directeur d'école, communauté de communes...)
- Etre discret et respecter la vie privée des enfants et de leurs familles
- Connaissance des principes d'hygiène et de sécurité
- Connaissance de techniques d'animation
- Sens du travail en équipe : être dans une attitude dynamique et bienveillante pour l'ensemble de ses collègues.
- Autonomie et initiative, rigueur dans l'organisation
- Sens des responsabilités
- Dynamique et créatif
- Réactivité, dynamisme, disponibilité,
- Ponctualité et disponibilité

Pour tout renseignement contacter :

La responsable du service Vie scolaire au 06.86.44.65.21, ou la Directrice des Ressources Humaines au 04.76.34.11.22

Adresser un courrier de candidature avant le 17 décembre 2021 à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Trièves - Direction des Ressources Humaines –
300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont Ou par courriel à l'adresse : recrutement@cdctrieves.fr